



CHARTRE DU JOUEUR

École de Rugby – Les P'tits ROC



1. CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À :

- Respecter les règles du jeu et les décisions des arbitres
- Respecter ses partenaires, adversaires, éducateurs et bénévoles
- Être assidu, ponctuel et impliqué dans les activités
- Prendre soin du matériel et des installations
- Adopter une attitude respectueuse sur et en dehors des terrains
- Donner le meilleur de lui-même dans le respect des autres
- Refuser toute forme de violence, d'insulte, de harcèlement ou de discrimination
- Veiller à ne pas oublier ses affaires dans le vestiaire et ne pas ranger celles des autres dans son sac par mégarde

2. SES DROITS DANS LE CADRE DE L'ÉCOLE DE RUGBY :

- Être respecté de chacun : parents, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres
- Être formé de manière complète et adaptée : formation sportive (*connaissance des règles, compréhension du jeu*), formation technique (*développement physique et "santé" dans la sécurité, l'apprentissage gestuel*), la vie en équipe (*entraide, partage, vie en collectivité, esprit d'équipe...*)
- Bénéficier d'une éducation et d'une formation progressive adaptée à ses possibilités
- Profiter de l'expression et du plaisir dans la pratique du rugby
- Bénéficier de l'aide et de la compréhension de ses éducateurs, ses parents et la structure de l'École de Rugby

Signature joueur.se